

Descriptif de formation

Vendredi 8 novembre 2024 – 9h00 à 17h00

Les minorités comme instigatrices du changement social

Thème

Les sociétés reposent sur des codes moraux et des normes qui sont légitimés, de manière relativement consensuelle, par les membres qui les composent. Ainsi, « les habitudes ont la vie dure » est un adage qui s'applique aussi bien au niveau de l'individu que de la collectivité. Pourtant, les dissensions d'une partie marginale de la société réussissent parfois à remettre en question l'ordre établi et à engendrer des changements sociaux.

Contenu

Les normes sociales définissent **la manière** dont les gens interagissent les uns avec les autres et ce qui est considéré comme acceptable ou inacceptable dans un contexte culturel donné. Comme les organismes vivants, les normes sont en perpétuelle mutation. Ce qui était « normal » hier ne l'est plus nécessairement aujourd'hui. Les recherches en psychologie sociales apportent des éclairages sur la manière dont les normes se mettent en place et comment elles évoluent. En particulier, nous verrons que les changements normatifs naissent bien souvent d'une dissension provenant d'une frange minoritaire de la société.

Objectifs

- Comprendre les normes sociales et leur fonction
- Identifier les contextes dans lesquelles les normes sont amenées à évoluer, sous l'impulsion notamment des minorités actives.

Animation

Vincenzo Iacoviello-Frederic est titulaire d'un doctorat en psychologie sociale (Université de Genève) et spécialisé dans les normes sociales et les dynamiques de groupes. Il est actuellement Maître-Assistant et Chargé de cours à l'Université de Genève.

Giulia Valsecchi est titulaire d'un doctorat en psychologie sociale (Université de Genève) et est spécialisée dans les questions de genre et des masculinités. Elle est actuellement cheffe de projet au sein de l'association « le 2^e Observatoire ».

Public cible

Toute personne désireuse de comprendre comment les normes sociales se mettent en place et se transforment, ainsi que le rôle des minorités dans ce processus.

Participant.e.s

Limité à 12 personnes

Lieu

Hôtel Alpes et Lac, Place de la Gare 2, 2000 Neuchâtel. Tél. : 032 723 19 19

formation-ARC.Suisse

Inscription

→ Jusqu'au 4 octobre 2024 à l'Institut de formation ARC,
Tél. 031 370 21 11 ou sur le site internet www.formation-arc.ch

Frais

Pour les **membres** des fédérations, les frais sont pris en charge de la manière suivante :

- **Syna** : 4 journées de formation/année ;
2 journées de formation pour les retraité.e.s et apprenti.e.s
- **transfair** / transfair Poste : 2 formations/année
- **SwissPersona**: max. CHF 1'000.- /année
- **SCIV**: max. CHF 450.-/année

Pour les **non-membres** : CHF 590.-